



Guillaume Talbot-Lachance Avocat-conseil

T 514.395.2735
F 514.954.1905
Montréal
GTalbotLachance@blg.com
LinkedIn

Services bancaires et financiers
Réglementation des services financiers
Fintech
Vente en ligne et commerce électronique
Technologies de l'information
Publicité et marketing
Commerce de détail et tourisme d'accueil
Gestion de crise
Cybersécurité, respect de la vie privée et
protection des renseignements personnels

Guillaume est un avocat de premier plan en droit réglementaire commercial. Il fournit à ses clients des conseils juridiques pratiques liés au droit de la consommation de même que sur des enjeux juridiques complexes, relatifs entre autres aux services financiers, à la réglementation des institutions financières, aux fintechs, au crédit et aux cartes et mécanismes de paiement.

Il assiste également les clients dans l'élaboration et l'adaptation de leurs pratiques commerciales, par exemple en révisant les conditions de mise en marché de leurs biens et services, leurs campagnes publicitaires et programmes de fidélisation. Il fournit au besoin un accompagnement sur les questions touchant le commerce électronique, y compris la révision et la rédaction de conditions générales d'utilisation et de vente. Il offre également de guider les clients dans le cadre de démarches auprès d'autorités réglementaires. Guillaume possède d'ailleurs une expertise substantielle en gestion des risques et des incidents de cybersécurité, ainsi qu'en protection de la vie privée et en matière d'enquêtes réglementaires.

Guillaume a aussi agi à titre de spécialiste dans le cadre de la défense de plusieurs actions collectives en droit de la consommation et en protection de la vie privée, dont certaines multijuridictionnelles. À l'affût des nouvelles technologies, il a souvent été mandaté pour élaborer de nouveaux produits et services destinés à une clientèle d'entreprises et de particuliers dans des industries réglementées, en plus d'avoir régulièrement préparé des contrats commerciaux complexes. Guillaume a fait partie des avocats responsables de coordonner la réponse à



l'une des plus importantes fuites de données au Canada. Reconnu comme un communicateur aguerri et fort d'une expérience de plus de 10 ans au sein du contentieux de l'une des plus grandes institutions financières au pays, ses clients apprécient sa capacité à comprendre leur réalité d'affaires.

Expérience

- Conseil de diverses banques, sociétés de gestion, courtiers, sociétés de fiducie, assureurs et autres entreprises sur l'application du projet de loi 96 (Charte de la langue française) au Québec et sur ses conséquences sur contrats, relations clients, matériel marketing, sites web, médias sociaux, etc.
- Conseil et assistance d'une multinationale en lien avec une enquête de l'Office québécois de la langue française.
- Conseil d'acteurs du secteur des paiements sur la *Loi sur les activités de paiement de détail* et les nouvelles exigences du cadre de surveillance de la Banque du Canada.
- Élaboration d'un plan de gestion des incidents pour une importante entreprise québécoise.
- Conseil de grandes institutions financières canadiennes sur la législation québécoise relative aux dépôts d'argent pour les cotitulaires de comptes conjoints ou ex-conjoints, mise à jour des conventions bancaires et préparation de documents axés sur les clients.
- Conseil d'acteurs du secteur des paiements dans l'élaboration et le lanchement de nouveaux produits et services, y compris des produits de paiement à tempérament innovants au Canada et y compris en matière de règles en matière de protection de consommateurs et d'encadrement du crédit.
- Accompagnement d'une institution financière dans la mise en place de régimes d'avantages sociaux non assurés, conformément à la législation sur les assurances.
- Conseil à d'un entreprise canadienne concernant les règles de courtage hypothécaire au Québec et aide à l'obtention des permis nécessaires.
- Instruction d'une institution financière canadienne sur le droit québécois et la protection des consommateurs dans un recours collectif relatif aux contrats de prêt à la consommation.
- Conseil à une multinationale sur les exigences et licences pour opérer en tant qu'assureur et représentant d'assureur au Canada.
- Aide à une grande institution financière pour comprendre les exigences juridiques relatives au recouvrement de créances et aux appels téléphoniques automatisés au Canada.
- Accompagnement d'une start-up et d'une grande entreprise canadienne dans l'évolution et l'amendement de leurs programmes de récompenses clients et la préparation des documents qui s'y rattachent.
- Conseil à une autorité publique québécoise sur les règles encadrant les comités et régimes de retraite.
- Conseil d'une banque canadienne et d'autres entités au sujet de la directrice B-10 du BSIF sur la gestion des risques liés aux tiers et préparation d'accords contractuels dans ce contexte.
- Accompagnement d'un grand détaillant canadien dans la negotiation d'un nouvel accord avec un fournisseur de services de paiement.
- Conseil à une grande banque canadienne sur ses contrats de prêt et de cautionnement, en lien avec les exigences applicables au Québec et en matière de protection des consommateurs.
- Conseil à une filiale d'une banque étrangère sur les exigences et restrictions applicables selon la *Loi sur* les banques pour mener des activités au Canada.
- Conseil à une importante société d'État canadienne sur la Loi sur les langues officielles.
- Conseil à une grande institution financière canadienne sur les règles relatives aux biens non réclamés au Canada.
- Conseil à une importante institution financière canadienne sur les règles et exigences relatives aux dépôts d'assurance au Canada, et préparation de la documentation bancaire en conséquence.
- Conseil d'une importante institution financière canadienne sur les règles et exigences relatives à l'assurance dépôt et préparation de documentation client en conséquence.



Assistance d'une multinationale pour obtenir un permis d'entreprise de services monétaires.

Perspectives et événements

- Auteur, « Ça va fonctionner? Québec prépare une nouvelle garantie légale pour les consommateurs », article de BLG, juillet 2025
- Auteur, « L'Autorité des marchés financiers encadre l'utilisation de l'IA par les institutions financières, y compris les assureurs », article de BLG, juillet 2025
- Auteur, « New Ontario life and health MGA licensing framework set to launch June 1, 2026 », article de BLG, mai 2025
- Auteur, « Nouvelle réglementation sur le traitement des plaintes dans le secteur financier québécois », article de BLG, mai 2025
- Auteur, « La protection du consommateur dans la chaîne d'approvisionnement du Canada », article de BLG, mars 2025
- Auteur, « Upcoming changes to insurance licensing in Québec for out-of-province representatives », article de BLG, mars 2025
- Auteur, « The Regulation respecting the language of commerce and business in Québec: Contracts of adhesion », article de BLG, octobre 2024
- Auteur, « Sécurité des produits : la Cour d'appel du Québec réaffirme l'étendue des obligations d'information des fabricants », article de BLG, septembre 2024
- Auteur, « 2024 Federal Budget: Money Talks », article de BLG, avril 2024
- Auteur, « Prepare to comply with OSFI's new Integrity and Security Guideline », article de BLG, mars 2024
- Auteur, « Taux d'intérêt criminel au Canada : de nouvelles exigences strictes », article de BLG, janvier
 2024
- Auteur, « D'importantes modifications de la Loi sur la protection du consommateur sont désormais en vigueur », article de BLG, octobre 2023
- Auteur, « Changement à l'horizon : la mise à jour de la ligne directrice B-10 du BSIF renforce les exigences relatives à la gestion du risque lié aux tiers », article de BLG, mai 2023
- Auteur, « Culture de gestion des risques dans les institutions financières : le BSIF publie une ébauche de la ligne directrice Risques liés à la culture et au comportement », article de BLG, mars 2023
- Auteur, « Supervision des paiements de détail : le Canada fait un grand pas dans la réglementation des fournisseurs de services de paiement », article de BLG, février 2023
- Auteur, « Ce qu'il faut savoir au sujet des frais supplémentaires sur les transactions par carte de crédit », article de BLG, novembre 2022
- Auteur, « Abonnements à des services numériques et d'autres services fournis à distance au Québec », article de BLG, juillet 2022
- Auteur, « Le projet de loi 96 : Nouvelles obligations en matière de langue du travail, des affaires, des contrats et bien plus », article de BLG, mai 2022
- Auteur, « Revue des décisions récentes de la Cour d'appel du Québec en matière de protection du consommateur », article de BLG, mai 2022
- Auteur, « Les règles en matière de contrats de crédit à coût élevé : perspectives de la Colombie-Britannique et du Québec », article de BLG, avril 2022
- Auteur, « Survol des régimes fédéral et québécois de protection des consommateurs de certains produits et services financiers », article de BLG, avril 2022
- Auteur, « Mise à jour concernant la Loi sur les agents d'évaluation du crédit : une nouvelle ligne directrice de l'AMF », article de BLG, mars 2022



 Auteur, « Langues officielles et projet de loi C-13 : notre analyse des répercussions pour les entreprises privées sous réglementation fédérale », article de BLG, mars 2022

À l'extérieur de BLG

Activités professionnelles

 Chargé de cours, Droit des obligations (contrats) et droit des affaires, Faculté de science politique et de droit, Université du Québec à Montréal (UQÀM)

Prix et marques de reconnaissance

Reconnu dans l'édition 2025 de la publication The Best Lawyers in Canada (Droit bancaire et financier)

Admission au Barreau et formation

- Québec, 2009
- Titre de gestionnaire canadien des risques (CRM Canadian Risk Manager), Global Risk Management Institute, 2021
- LL.M., Université Laval, 2010
- LL. B., Université Laval, 2007

BLG | Vos avocats au Canada

Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. (BLG) est le plus grand cabinet d'avocats canadien véritablement multiservices. À ce titre, il offre des conseils juridiques pratiques à des clients d'ici et d'ailleurs dans plus de domaines et de secteurs que tout autre cabinet canadien. Comptant plus de 725 avocats, agents de propriété intellectuelle et autres professionnels, BLG répond aux besoins juridiques d'entreprises et d'institutions au pays comme à l'étranger pour ce qui touche les fusions et acquisitions, les marchés financiers, les différends et le financement ou encore l'enregistrement de brevets et de marques de commerce.

blg.com

© 2025 Borden Ladner Gervais s.E.N.C.R.L., S.R.L. Borden Ladner Gervais est une société à responsabilité limitée de l'Ontario.